

Agridées poursuit, dans le cadre de sa raison d'être, des travaux contribuant à une trajectoire positive de l'agriculture française et européenne.



Jean-Baptiste Millard
Délégué général
d'Agridées

Quelle est la mission d'Agridées ?

Think tank de l'entreprise agricole, Agridées est un lieu unique de débats et d'expertises qui réunit les acteurs des secteurs agricoles, agroalimentaires et agro-industriels. Laboratoire d'idées de la Société des Agriculteurs de France (SAF), association reconnue d'utilité publique créée en 1867 pour « porter le progrès en agriculture », Agridées a vocation à faire émerger des idées et des propositions pour l'ensemble des entreprises agricoles et agroalimentaires. **Il porte l'ambition d'un chef d'entreprise agricole apte à décider de son avenir et pleinement inséré dans la société.** Les grandes crises qui impactent actuellement l'agriculture (Guerre en Ukraine, Covid-19, climat...) et les enjeux de transition qui y sont associés renforcent l'importance de ces réflexions et le rôle prépondérant de ces hommes et ces femmes chefs d'entreprise agricole.

Comment le think tank fonctionne-t-il ?

La gouvernance d'Agridées s'appuie sur un conseil d'administration constitué pour moitié d'agriculteurs. Par ailleurs

l'indépendance financière de notre think tank, dont le financement repose à 75 % sur nos ressources propres et à 25 % sur les cotisations de nos adhérents, garantit notre indépendance intellectuelle et crée les conditions d'une réflexion de qualité.

Agridées a réussi, depuis de nombreuses années, à rassembler l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur, dans le cadre de groupes de travail animés par ses experts ou administrateurs, ou lors de conférences.

Sur quels sujets portent vos travaux actuels ?

En 2022 nous avons clôturé un cycle de réflexions concernant les enjeux majeurs de l'agriculture, de l'alimentation et plus globalement de la durabilité face au défi climatique. Traitée dans le cadre d'un large groupe de travail, cette thématique a fait l'objet d'une Note « **Agriculture : concilier rentabilité économique et action climatique** », parue en mai 2022.

En partenariat avec l'Académie d'agriculture de France, une deuxième réflexion a porté sur l'évolution de la comptabilité appliquée à l'entreprise agricole ou comment rendre visible comptablement les impacts positifs ou négatifs des activités agricoles. La Note « **Comptabilité socio-environnementale : piloter et valoriser les performances de l'entreprise pour une transition agricole durable** » est parue en avril 2022.

Une troisième réflexion a traité du sujet de l'évolution des compétences des chefs d'entreprise agricole et des salariés associés au regard notamment des transitions démographiques, économiques et climatiques. La Note « **Dynamique agricole : quelles compétences ?** » est parue en octobre 2022. Nos Notes sont en

accès libre sur notre site internet www.agridees.com.

Par ailleurs, Agridées, en partenariat avec l'Association Française de Droit Rural, a sensibilisé les professionnels du droit aux enjeux du carbone en agriculture et sylviculture. Issu des travaux des 20e Rencontres de droit rural, l'ouvrage « **Le CO2 vert capturé par le droit** » a été publié en mars 2022 par Agridées. En avril 2023, ces Rencontres auront pour thème « **Le photovoltaïque agricole à la lumière du droit** ».

En 2023, Agridées mène également quatre groupes de travail : « **One Health, quel rôle pour les agriculteurs et les territoires ?** », « **Les réalités de la souveraineté alimentaire appliquée au secteur de la volaille** », « **Nouvelles sources de création de valeurs dans la filière forêt-bois** » et « **Les femmes, cheffes d'entreprise agricole** ».

Agridées poursuit ainsi, dans le cadre de sa raison d'être, des travaux contributifs à une trajectoire positive de l'agriculture française et européenne.

